

**CONSULTATION DES PERSONNELS  
NON TITULAIRES DE L'INRA  
POUR LA MISE EN PLACE DU CTPM-ESR  
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**LA CFDT-INRA APPELLE A VOTER  
POUR LE SGEN-CFDT**

**A l'INRA, vous êtes à ce jour près de 800 agents non titulaires (CDD, CDI, MOO) recensés.** Votre dénominateur commun est une situation plus ou moins précaire, et l'espérance – vaine le plus souvent – d'être recrutés sur un poste.

**Votre situation est celle de près d'une personne sur 10 à l'INRA.** Depuis les dernières élections (1999) vous êtes deux fois plus nombreux dans cette situation.

**VOTER vous permettra d'être représentés dans le Comité Technique Paritaire Ministériel, au même titre que les agents titulaires.** Cette instance a vocation à s'exprimer sur toutes les catégories de personnel et nos représentants sont intervenus récemment pour **dénoncer les nouvelles mesures de précarisation des postes** dans la recherche publique, liées au projet de budget 2004.

**POURQUOI VOTER POUR DES REPRESENTANTS CFDT ?**

→ **La CFDT a obtenu que les agents non titulaires puissent accéder, sous certaines conditions d'ancienneté, aux concours internes de la Fonction Publique.**

**A l'INRA, la CFDT :**

→ **intervient constamment** (depuis le recensement jusqu'à la publicité pour les concours) **sur les conditions de résorption de l'emploi précaire** : 48 postes ont été affectés à ce titre.

Les concours organisés début 2003 ont été loin de régler toutes les situations (conditions de recensement, insuffisance de postes, mauvaises répartitions catégorielles...) ; seuls les postes de catégories A et B ont été pourvus et 30 postes de catégorie C restent à pourvoir.

Selon notre Direction Générale que nous avons interpellée : *"rien ne s'opposerait à ce que de nouveaux concours réservés soient organisés"*.

→ **revendique l'instauration, dans les Centres, d'un réel suivi des non-titulaires, et la nécessité d'une formation pendant leur passage à l'INRA,** afin de leur assurer une meilleure chance sur le marché du travail.

→ **continue de faire pression pour que les personnes handicapées puissent entrer dans la recherche par la voie contractuelle conduisant à la titularisation en un an et ce, à tout niveau catégoriel.**